



Groupe de mineurs à la fin du 19e siècle (collection T. Yanne)

Huit siècles d'exploitation charbonnière en Wallonie

Jean-Louis Delaet, licencié en histoire ULB, conservateur
du Musée de l'Industrie, Charleroi

Lors de la Révolution industrielle du XIXe siècle, la Wallonie, parce que le charbon est la principale source d'énergie, devient terre d'industrie. Elle a pu tirer le meilleur parti des richesses en houille de son sous-sol grâce à un réseau serré de voies de communications modernes, à des capitaux venus de divers côtés, à la compétence technologique d'hommes nouveaux et à l'exploitation d'une masse ouvrière laborieuse et mobile.

Le gisement charbonnier européen, qui va du Pays de Galles à la Ruhr, traverse la Wallonie de part en part le long du sillon Haine-Sambre-et-Meuse. Large parfois d'à peine quelques kilomètres, il présente des veines minces, plissées, dérangées et marquées de nombreuses failles.

Sous l'Ancien Régime.

L'utilisation du charbon fossile en Belgique remonte à la nuit des temps, l'histoire se confondant souvent avec la légende. Mais, les premiers documents relatifs à des concessions houillères remontent au XIIe siècle. Comme hauts-justiciers ou comme propriétaires, les seigneurs accordent la permission de "tirer houille", par veine de charbon, moyennant une redevance annuelle. Au début, l'exploitation est entreprise à ciel ouvert, là où une veine de charbon affleure; les habitants se contentent de la suivre et parfois creusent une galerie en déclivité ou un petit puits appelé "cayat" ou "bure". Dans la plupart des cas, l'association charbonnière se compose de simples ouvriers travaillant eux-

mêmes à l'extraction qui reste, la plupart du temps, une activité saisonnière.

Progressivement, une exploitation plus régulière est nécessaire pour répondre à la demande en combustible, mais le problème essentiel est l'épuisement des eaux. Elle se fait alors par une galerie d'écoulement nommée "saiwe" ou "areine", qui conduit les eaux d'infiltration à la rivière tout en permettant de reconnaître les couches de houille.

L'extraction reste rudimentaire : en surface, un manège à chevaux actionne une machine à molettes avec un câble en chanvre au bout duquel est suspendu un tonneau en bois, le "cuf-fat", servant à remonter le charbon. Les mineurs descendent par des échelles dans le puits au fond duquel sont creusées des galeries appelées

“bawettes” ou “bacnures” étançonnées avec du bois. Les concessionnaires sont tenus de “faire les fosses dans les endroits les plus éloignés des habitations” et sont astreints à certains travaux et dédommagements aux seigneurs ou aux propriétaires s'ils ont dégradé le sol par le creusement des galeries.

Au XVIIe et surtout au XVIIIe siècle, l'usage du charbon augmentant en verrerie comme en métallurgie, les sociétés charbonnières se multiplient et regroupent de nombreux associés, les “comparçonniers”. L'activité charbonnière attire des hommes d'affaires soucieux de se procurer plus facilement le combustible nécessaire au commerce, les négociants en charbon par exemple, ou à leurs autres entreprises, comme les Desandrouin, maîtres de forges et de verrerie au pays de Charleroi, et de riches propriétaires désireux d'y faire fructifier leur argent, seigneurs et bourgeois des grandes villes. Parfois, les seigneurs échangent la redevance annuelle contre des parts dans les sociétés. Aucun capital social n'y est fixé mais, au fur et à mesure des besoins, l'assemblée générale des “comparçonniers” décide des appels de fonds proportionnels aux parts de chacun.

Les “saiwes” ne permettaient donc l'exploitation qu'au-dessus du niveau d'écoulement naturel des eaux. Les premières pompes à feu ou machines de Newcomen du continent sont installées en Wallonie. Vers 1770, on arrive à un total de dix machines fabriquées par les maîtres de forges des Pays-Bas autrichiens ou de la principauté de Liège qui sont en mesure de produire du fer d'une qualité telle qu'ils dispensaient les charbonnages de faire appel à la technique anglaise.

De nouvelles sociétés, disposant de capitaux suffisants, sont constituées pour permettre, à longue échéance, une exploitation techniquement mieux organisée et une production plus abondante et plus régulière. Alors que les petites

associations de “comparçonniers” n'exploitaient jamais plus d'une veine à la fois, ces sociétés réclament aux seigneurs un ‘congé’ pour cinq ou six veines.

Soucieux de la rentabilité de l'entreprise et de diminuer le prix de revient, ou désireux de se débarrasser de procès onéreux relatifs à des conflits de bornage, les nouveaux investisseurs favorisent les fusions de sociétés. Mais, à la lumière des statistiques réalisées par les premiers ingénieurs des mines au début du XIXe siècle, la production de charbon n'est encore que d'un million de tonnes.

La Révolution industrielle.

La Révolution française met fin à la législation coutumière ancienne, et l'Etat devient seul propriétaire du sous-sol (loi sur les mines de 1810). Dans l'obtention des concessions, les gouvernements successifs donnent leur préférence aux demandeurs offrant le plus de garanties financières et techniques pour un développement régulier et important de l'exploitation charbonnière. Pour assurer l'écoulement de la production, à côté du réseau routier créé au siècle précédent et qui est complété, l'Etat fait creuser des voies d'eau comme le canal Mons-Condé en 1814, puis le canal Charleroi-Bruxelles en 1832, auquel on adjoint des embranchements pour le bassin du Centre en 1839. Le jeune Etat belge se dote d'un réseau ferroviaire après 1834. Avec l'approfondissement des puits, et pour répondre aux besoins croissants en charbon, on voit apparaître des machines d'extraction à vapeur. Mais c'est la naissance de la sidérurgie au coke dans les années 1830 qui donne le coup de fouet décisif au développement des charbonnages. Devant l'importance des frais d'investissement à consentir, les patrons charbonniers sont contraints de trouver des capitaux

auprès des banques, notamment la Société Générale de Belgique au travers de ses filiales, la Société nationale et la Société de Commerce. Les techniques de l'exploitation houillère évoluent. La ventilation mécanique fait son apparition au milieu du siècle. Vers 1845, Fabry, ingénieur au Corps des mines, invente un ventilateur qui a la faculté d'aspirer et de refouler l'air à volonté selon les circonstances. Ce ventilateur est perfectionné par le français Guibal, professeur à l'Ecole des Mines de Mons. Parallèlement, les machines d'exhaure de Charles Letoret, plus puissantes et moins coûteuses que celles de la première génération, permettent de creuser encore plus profondément. Si au début du siècle, les puits atteignaient en moyenne 167 m., ils vont s'enfoncer jusqu'à 600 à 700 m. dans le Borinage, et même 1065 m. au pays de Charleroi.

Pour lutter contre les coups de grisou, on emploie la lampe de sûreté du chimiste anglais Humphrey Davy qui va connaître de multiples perfectionnements. Mais, malgré les mesures de sécurité, le travail de mineur continue à présenter d'énormes dangers. Pour s'assurer une main-d'oeuvre suffisante, les sociétés les plus importantes construisent des cités ouvrières comme le Grand-Hornu, dans le Borinage, ou Bois-du-Luc dans le Centre. Elles ajoutent parfois des infrastructures sociales (hôpital, église, école, salle des fêtes...), reflets d'une certaine politique paternaliste.

Les quatre bassins wallons, d'ouest en est, le Borinage, le Centre, Charleroi et Liège, fournissent le charbon nécessaire au développement de la force motrice basée sur la vapeur, à la sidérurgie au coke, ainsi qu'à un important commerce d'exportation. Grâce aux canaux du Nord de la France et aux lignes ouvertes par la Compagnie des Chemins de fer du Nord, les foyers domestiques parisiens sont principalement a-

limentés, durant la seconde moitié du XIX^e siècle, par les charbons wallons. La fabrication du coke et de ses sous-produits (goudron ou benzine) se répand : les fours à récupération construits par Evence-Dieudonné Coppée en 1851 et améliorés à la fin du siècle par son fils Evence II, sont considérés comme les meilleurs du genre.

Les techniques évoluent aussi au fond de la mine. Les voies sont plus larges et plus hautes, et les diminutions des prix du fer et de la fonte permettent l'utilisation de ces matériaux tant pour le soutènement de certaines galeries que pour le traînage des wagonnets. Dans ce cas, femmes et enfants - "*hiercheurs*" ou "*sclauneurs*" - sont remplacés par des animaux, plus tard par des systèmes mécaniques.

On assiste à une mécanisation du travail du mineur : si l'ouvrier à veine se sert toujours du pic et de la rivelaine, on emploie progressivement les perforatrices à vapeur puis à air comprimé. Pour ramener le charbon au jour, on utilise des cages d'extraction à partir de 1850. En même temps, Abel Warocqué met au point, pour la descente et la remontée des mineurs, la "*Warocquère*". Les puits commencent à être couronnés de chevalements métalliques ou châssis à molettes, les installations de surface comprennent triage et lavoir.

Les gains en productivité s'avèrent nécessaires car les exploitants doivent faire face à d'importantes augmentations salariales presque continues, sauf pour la période de crise entre 1872 et 1886. Le travail des enfants de moins de 12 ans est heureusement interdit dans les mines par la loi de 1889. Les charbonnages wallons atteignent leur production maximale à la veille de la Première Guerre mondiale avec une production de 22,8 millions de tonnes de charbon extraites dans 271 sièges exploités, répartis sur 124 concessions, par 140.000 mineurs.



Têtes de mineurs et hiercheuses par Karl Meunier (collection Binard Liège)

Dès les premières élections au suffrage universel tempéré par le vote plural en 1894, ces derniers apportent leur soutien massif au Parti ouvrier belge. Ils ont foi en ce mouvement socialiste prometteur de mieux-être.

Une industrie en déclin.

Dès 1920, le niveau de production de l'avant-guerre est atteint avec 22,4 millions de tonnes. Ce retour au niveau de 1913 s'explique par le fait que les installations charbonnières ont été privilégiées durant la guerre par rapport aux autres industries. Elles ont continué à fonctionner et disposent pour la plupart d'installations intactes. La production globale belge progresse jusqu'en 1927, époque où elle atteint 27 millions de tonnes, et elle se stabilise à ce niveau jusqu'en 1931.

La grande crise mondiale la voit régresser jusqu'à 21,4 millions de tonnes. Ensuite, elle remonte progressivement et atteint un niveau d'environ 30 millions de tonnes en 1937. Mais, dans cette production totale, la part des exploitations situées dans la région flamande revêt une importance croissante. Ainsi, en 1938, la Wallonie contribue pour 77,9% de la production globale, soit une production similaire à celle de 1920. Cette stagnation annonce le déclin des charbonnages wallons.

La Deuxième Guerre mondiale engendre une chute sensible de la production. En 1944, la production annuelle n'est plus que de 13,5 millions de tonnes. Mais, comme après la Première Guerre mondiale, le redressement est rapide : la production atteint 26,7 millions de tonnes en 1948. Mais, cette évolution est marquée par l'influence grandissante du bassin de Campine. Lorsqu'en 1952, le maximum historique de production du charbon est atteint en Belgique avec 30,4 millions de tonnes, on s'aperçoit que

la Wallonie n'intervient plus que pour 20,7 millions de tonnes. Ce niveau est inférieur à celui atteint par les charbonnages wallons avant 1940. Les années suivantes voient une diminution de la production wallonne en chiffres absolus. Lié à la richesse de la Wallonie, le charbon le sera aussi à son déclin.

Les améliorations dans l'outillage des ouvriers mineurs ou les transports souterrains du charbon ne doivent pas masquer que, globalement lorsque la Deuxième Guerre mondiale prend fin, les charbonnages wallons ont un équipement vieilli techniquement : puits d'extraction et d'aérage, installations de surface datent pour la plupart du XIX^e siècle.

Ce retard est flagrant lorsqu'on rapproche la production totale du niveau du personnel employé : en 1938, les charbonnages wallons occupent 84,5% du personnel total mais n'interviennent que pour 77,9% de la production globale, ce qui indique une productivité plus faible dans le Sud du pays. Ce développement s'est traduit par un accroissement plus lent du rendement ouvrier journalier qui est passé, de 1913 à 1936, de 528 à 795 kg en Belgique; mais il est passé de 943 à 1710 kg dans la Ruhr, de 1090 à 1195 kg en Grande-Bretagne, de 1202 à 2073 kg en Pologne.

L'irrégularité du gisement houiller exploité ne peut seul expliquer ces écarts importants. Fin 1958, le rendement journalier par homme de fond est toujours inférieur dans le Sud du pays : 1.083 kg en Wallonie contre 1384 en Campine, 1746 en Allemagne, 1679 en France et 1652 aux Pays-Bas.

Longtemps le secteur minier avait été à la base de l'essor industriel de la Belgique, en constituant le premier secteur industriel, c'est pourquoi les groupes financiers avaient acquis le contrôle de cette industrie. Mais, quand ces derniers concentrèrent leurs investissements dans les industries secondaires et d'équipement,

ils se sont désintéressés de la problématique charbonnière; les mines devant seulement fournir le charbon à bas prix nécessaire aux aciéries, cimenteries ou centrales électriques.

De même, la politique des bas salaires pratiquée dans toute l'industrie belge, d'une part, les crises conjoncturelles de l'autre, aboutissent à une carence dans la modernisation des mines dans l'Entre-deux-guerres, alors que ces années sont précisément une période de transformation technique accélérée dans ce secteur industriel. Inutile de noter que les années d'occupation allemande n'ont fait qu'aggraver la situation. Les mines n'ont pu être entretenues pendant la période d'occupation, et de nombreuses installations appellent un renouvellement complet.

À la Libération, la modernisation s'est fait attendre tout d'abord en raison de la pénurie générale de matériaux et d'outillage, mais aussi parce que les prix imposés aux charbonnages ne leur donnèrent pas la faculté de faire de l'autofinancement comme la plupart des autres industries peuvent le faire.

Au niveau de la concentration de la production, les charbonnages wallons sont également en mauvaise position. En Campine, les sièges d'exploitation sont moins dispersés : on en compte sept en 1938, qui coïncident avec les sept concessions et qui produisent en moyenne 933.714 tonnes par siège et par an. En Wallonie, 77 concessions sont réparties en 163 sièges d'exploitation qui ont une productivité moyenne de 141.405 tonnes par an.

Comparée avec les pays limitrophes, la production belge par siège est toujours aussi faible en 1958 : 300.000 tonnes en moyenne (mais tous les sièges campinois dépassent largement un million) contre 900.000 tonnes dans le Nord-Pas-de-Calais français dont la physionomie géologique se rapproche pourtant de celle des bassins wallons.

L'immigration.

Le développement spectaculaire de l'extraction houillère, au courant de la seconde moitié du XIXe siècle, a entraîné une poussée migratoire des campagnes pauvres, surtout de Flandre, vers les régions industrielles du Sud du pays. Ces immigrés de l'intérieur se sont progressivement intégrés à la population autochtone et ont remarquablement fait souche. Ce réservoir flamand de main-d'oeuvre, à la fois proche et national, a retardé, dès lors, la nécessité d'une immigration extérieure. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, on pouvait dire "*on ne vient pas à la mine, on y naît*", car, dans les bassins miniers wallons, s'était formée dans les familles une tradition de la mine qui transmettait de génération en génération le métier. Les mineurs étaient attachés à leur fosse comme les cultivateurs à la glèbe et passaient avec ferveur et fierté ce métier de forçats à leurs enfants.

Dans l'Entre-deux-guerres, l'esprit change. Les chefs de famille veulent éviter à leur fils cette vie toute de souffrance et de misère et ces derniers trouvent facilement des emplois plus qualifiés dans les nombreuses industries régionales. L'origine de cette aversion est à rechercher avant tout dans la nature même du travail du mineur. Ce sont essentiellement les métiers du fond qui sont dépréciés et, parmi eux, ceux de l'abattage du charbon, les plus pénibles et les plus dangereux, particulièrement dans les mines wallonnes dont l'exploitation du gisement était très difficile.

Mais, au lieu d'améliorer les conditions de travail et de rémunération, le patronat charbonnier préfère recruter des ouvriers étrangers pour combler la lacune sur le marché du travail. Ce sont des hommes qui ne demandent qu'à fuir la misère journalière de leur pays natal pour venir travailler en Belgique en échange d'un pauvre salaire. Il y a des Marocains et des Al-

gériens, qui ont transité par les mines du Nord de la France, mais surtout des Polonais et des Italiens.

À la Libération, la nécessité de la reconstruction industrielle engage le gouvernement d'Union nationale à lancer la 'Bataille du charbon'. Malgré des mesures visant à promouvoir le recrutement de mineurs belges, les résultats sont insignifiants et le gouvernement prend alors conscience que cette bataille ne peut être gagnée si on compte uniquement sur le retour des Belges à la mine. Après bien des tergiversations, il se résout à recourir à l'immigration massive des étrangers rencontrant ainsi le souhait permanent d'un certain patronat charbonnier qui, depuis l'Entre-deux-guerres, voulait se constituer une formidable armée de réserve, taillable et corvéable à merci.

Comme l'Europe de l'Est, et particulièrement la Pologne, n'apparaît plus comme un réservoir possible de main-d'oeuvre, le gouvernement belge se tourne vers l'Italie qui sort, exsangue, de la Seconde Guerre mondiale après vingt années de fascisme. Le Protocole d'accord italo-belge de 1946 prévoit l'envoi de 50.000 travailleurs italiens contre la fourniture à l'Italie, à prix préférentiel, de deux à trois millions de tonnes de charbon annuelles.

Au cours des années héroïques de cette émigration, des dizaines de milliers d'Italiens ont travaillé dans les mines de Wallonie dont le souvenir se maintient par les terrils et les derniers squelettes des châssis à molettes. Des centaines de personnes ont perdu la vie. D'autres sont handicapées par la silicose. Nulle part en Europe, on ne trouve un symbole plus poignant de l'histoire de la mine et de l'époque héroïque de l'immigration que le Charbonnage du Bois du Cazier à Marcinelle, où périrent 262 mineurs, dont 136 Italiens, le 8 août 1956.

Le sacrifice des victimes de Marcinelle ne fut cependant pas vain. La Haute Autorité de la

Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) va convoquer une conférence sur la sécurité dans les mines dont les conclusions, en mars 1957, modifient et améliorent radicalement les conditions de travail. Si bien qu'un nouveau protocole est signé entre l'Italie et la Belgique, mais l'industrie charbonnière ira désormais chercher la main-d'oeuvre dont elle a besoin en Espagne, Grèce, Turquie, ou au Maroc.

L'inexorable fermeture des charbonnages wallons

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le changement radical des sources d'énergie et la concurrence des charbons étrangers placent les charbonnages wallons dans une situation délicate. Avec l'entrée en vigueur du Traité de la CECA, en 1953, la Haute Autorité assume désormais les pouvoirs et responsabilités appartenant jusqu'alors aux six gouvernements, essentiellement en matière de prix, de production et de répartition. Mais, pour éviter un retour brutal au libre-échange qui mettrait les charbonnages belges en position délicate, les promoteurs du plan Schuman ont prévu des clauses spéciales.

L'une d'entre elles accorde cinq années aux charbonnages belges pour améliorer leur productivité et s'équiper davantage grâce au versement d'importantes subventions. En outre, la convention relative aux dispositions transitoires prévoit que, pendant cette période, le gouvernement belge pourra, sous le contrôle de la Haute Autorité, maintenir ou instituer des mécanismes permettant d'isoler le marché belge du marché commun.

Durant cette période transitoire de cinq ans, des subventions sont accordées aux charbonnages afin de permettre une restructuration du

secteur. Mais celle-ci n'a pas été suivie systématiquement. La haute conjoncture jointe aux subsides communautaires et nationaux de l'époque n'a guère favorisé les fermetures qui s'imposaient. Seulement trente sièges d'exploitation ont été fermés, soit une diminution totale de production de 2.727.000 tonnes. Le mouvement de concentration s'est soldé pendant cette période : au niveau des sièges d'extraction, diminution de 26% de 1950 à 1958 et des sociétés, de 71 en 1947 à 51 en 1958.

La période transitoire aurait dû permettre un rapprochement des prix; elle aboutit au contraire à une augmentation des disparités : les prix belges sont ceux qui ont augmenté le plus parmi les pays de la CECA. Malgré les efforts consentis, les rendements belges sont encore très éloignés des rendements de concurrents; et la position des charbons belges sur les marchés étrangers ne fait que se détériorer.

La production wallonne n'atteint plus que 18,6 millions de tonnes en 1957. L'année suivante marque un retournement brutal de la conjoncture sur le marché houiller. La consommation globale de la Communauté européenne diminue sensiblement puisqu'elle passe de 286 millions en 1958 à 243 millions de tonnes en 1959. Cette évolution affecte en premier lieu les charbonnages wallons.

La Belgique se fait tirer l'oreille par la CECA pour assainir ses mines, qui englobent en pure perte des subsides et encore des subsides. En 1959, si la CECA reconnaît l'inadaptation structurelle des charbonnages belges et admet l'isolement partiel du Marché belge du charbon au sein du Marché commun, elle demande en contrepartie la fermeture progressive des exploitations non rentables.

La CECA impose un plan d'assainissement qui implique une réduction de production de 9,5 millions de tonnes échelonnée sur une période de cinq ans. L'heure de fermeture des sièges

d'exploitation est entamée. En 1961, il ne reste plus que 54.422 personnes employées dans les charbonnages wallons contre 113.297 quatorze ans plus tôt. Les charbonnages wallons cherchent, enfin, la solution de leurs difficultés dans une meilleure adaptation de la production : fermeture des sièges non rentables, abandon de certaines tailles trop onéreuses à exploiter, augmentation des rendements grâce à une mécanisation, une électrification et une rationalisation toujours plus poussée.

Pour la Wallonie, il ne s'agissait plus alors de croissance, mais de survie. Si les augmentations de productivité, arrachées à force de rationalisation négative, ne se sont pas accompagnées d'un chômage très intense, c'est que, en même temps qu'on supprime 60.000 emplois, la population active a diminué - séquelle de la dénatalité d'avant-guerre - de 110.000 personnes. Ce fait, heureux en soi socialement parlant, a cependant comme conséquence de réduire l'impact des revendications les plus pressantes, sinon d'annihiler toute vigilance dans une grande partie de la classe politique.

Mais, le bilan de ces années est parfaitement clair: les pouvoirs publics avaient dilapidé des milliards, et finalement plusieurs dizaines de milliers de personnes se retrouvaient encore sur le pavé, alors que rien n'avait été entrepris en vue de créer de nouveaux emplois. La crise charbonnière provoque des tensions graves: de caractère social tout d'abord, avec les interventions des organisations syndicales ou les grèves connues au Borinage en 1959; de caractère politique, ensuite, avec les interpellations parlementaires des députés borains et les campagnes en faveur de la nationalisation menées par le syndicat socialiste FGTB.

Dans certains bassins, l'industrie charbonnière représente la seule activité industrielle (au Borinage 60% des emplois industriels, dans le Cen-

tre du Hainaut 40%). Dans les autres, la crise charbonnière se superpose à une détérioration du tissu économique régional, processus en route depuis longtemps. Cette détérioration n'a pas toujours attiré suffisamment l'attention des pouvoirs publics, en tout cas, elle n'a pas été envisagée à temps. La récession ou la disparition de la production charbonnière risquent de transformer ces bassins en régions véritablement déprimées. Cette prise de conscience est à l'origine de la revendication du "fédéralisme et des réformes de structures" portée par André Renard à la suite de la grève de '60 et reprise par l'ensemble du mouvement ouvrier wallon.

La fermeture du dernier charbonnage wallon, Le Roton au pays de Charleroi, intervient en 1984. Une page de l'histoire de la Wallonie est tournée, mais l'épopée tragique des 'gueules noires' est à jamais gravée dans la mémoire des Wallons. Dans chacun des anciens bassins miniers, des sites comme le Crachet, dans le Borinage, Bois-du-Luc dans le Centre, le Bois du Cazier, à Charleroi, ou Blégny-Trembleur, à Liège, conservent les témoignages de cette glorieuse histoire pour les générations futures.

Bibliographie:

- *L'Association charbonnière et l'industrie houillère des Bassins de Charleroi et de la Basse-Sambre*, Couillet, 1931.
- F. BAUDHUIN, *Histoire économique de la Belgique 1914-1939*, Bruxelles, 1944.
- N. CAULIER-MATHY, La création de l'industrie charbonnière. In: *La Belgique industrielle en 1880. Deux cents images d'un monde nouveau*, Anvers-Bruxelles: Editions MIM, Crédit Communal, 1995.
- A. COPPE, *Problèmes d'économie charbonnière. Essai d'orientation économique*, Bruges, 1940.
- La crise charbonnière en Belgique. In: *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 65.
- Le destin des sociétés charbonnières belges 1966-1975. In: *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 720.
- J.-L. DELAET, La Centrale Syndicale des travailleurs des mines de Belgique et la fermeture des Charbonnages Wallons (1947-1960). In: *Techniques, pouvoirs,*

main-d'oeuvre et reconversion dans les mines de charbon d'Europe Occidentale, édité par M. Bruwier, RBHC, XIX(1988)1-2.

- C. GAIER, *Huit siècles de houillerie liégeoise. Histoire des hommes et du charbon à Liège*, Liège, 1988.
- *L'Industrie en Belgique. Deux siècles d'évolution 1770-1980*, Bruxelles: Crédit communal, 1981.
- G. HIRSOUX, *Les larmes noires. Histoire d'un monde disparu, celui de la Mine et des Mineurs*, Charleroi, 1994
- *Italiens de Wallonie*, Archives de Wallonie en collaboration avec les Archives de la Ville de Charleroi, Charleroi, 1996.
- A.M. KUMPS, R. WITTERWULGHE, Industrie : l'effritement de la prépondérance wallonne. In: *La Wallonie. Le Pays et les Hommes, Tome II : de 1830 à nos jours*, Bruxelles: Renaissance du livre, 1980.
- P. LEBRUN, M. BRUWIER, J. DHONT, G. HANSOTTE, *Essai sur la révolution industrielle en Belgique 1770-1897. Histoire quantitative et développement de la Belgique au XIXe siècle*, vol 2, 1, Bruxelles: Palais des Académies, 1981.
- J. LIEBIN, Les charbonnages. In: *Wallonie-Bruxelles: Berceau de l'industrie sur le continent européen*, Louvain-la-Neuve: Asbl. Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles, 1990.
- J. LIEBIN (red.), *Bois-du-Luc. 1685-1985*, livret-catalogue, Haine-Saint-Pierre: L'Ecomusée régional du Centre, 1985.
- *Les lois de 1791 et 1810 régissant les concessions de mines en Belgique*. Journée d'études organisée à l'occasion du Bicentenaire de ces lois fondatrices, Mons, octobre 1991, Mons: Asbl. SAICOM, 1993.
- *Mémoires d'une catastrophe. Marcinelle, 8 août 1956*, Etudes réunies par Felice Dassetto et Michel Dumoulin, Séminaire d'études pluridisciplinaires sur l'immigration italienne en Belgique (SEPIB), Louvain-la-Neuve: CIACO, 1986.
- A. MORELLI, L'immigration italienne en Belgique aux XIXe et XXe siècles. In: *Histoire des Etrangers et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles: EVO Histoire, 1992.
- *Objectif Mine*, Photographies de Désiré Deleuze, Textes d'Alain Forti et de Jean-Jacques Stassen, Allieur: Edition du Perron, 1996.
- J. PUISSANT, J. LIEBIN, Le Hainaut contemporain. In: *Hainaut, Mille ans pour l'avenir*, Anvers: Fonds Mercator, 1998.
- P. ROMUS, *Le charbon belge dans le Marché européen du charbon*, Liège: Centre d'études libérales, 1955.
- J. VERCLEYEN, *Histoire du Charbon*, Bruxelles: Editions Labor, 1965
- H. WATELET, *Une industrialisation sans développement: le bassin de Mons et le charbonnage du Grand Hornu du milieu du XVIIIe au milieu du XIXe siècle*, Louvain, 1980.
- A. WIBAIL, L'évolution économique de l'industrie charbonnière belge depuis 1831. In: *Bulletin de l'Institut des Sciences économiques*, novembre 1934.